



VILLE
D'OLONZAC en MINERVOIS
34210 HÉRAULT

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le 20/12/2021

SLOW

ID : 034-213401896-20211216-49-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 décembre 2021

Délibération N° 2021-49

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en raison du COVID-19 (article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020) dans la salle Georges Brassens, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS, Maire.

Etaient présents : L. LOUIS, JY DUFAUD, N. PECH, B. ORTIZ, B. FALCOU, G. NICKLES, L. DEPAUW, MJ. FOUQUET, M. MAYNADIER, JA. PUJOL, A. REMY, S. SAMPIETRO, N. HEREDIA, C. BESSIEUX, J. MOLIERE, N. ALBIGES, R. KERKHOF, C. VORDY et A. MOLINA.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 19

Secrétaire de séance : MJ. FOUQUET

Objet : DM 1 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose d'apporter les aménagements ci-après à la décision modificative n°1 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
Art.21561/ 21	700			
Art. 1641/16		700		
TOTAL	700 €	700 €	0	0

Monsieur le Maire apporte les éléments d'explication justifiant les augmentations et diminutions de crédits :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter cette décision modificative N°1.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 20/12/2021

Reçu en préfecture le 20/12/2021

Affiché le 20/12/2021

SLOW

ID : 034-213401896-20211216-49-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

A Olonzac,

Le 17 décembre 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME

Certifié exécutoire,

Le Maire,



Luc LOUIS.